

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 57 (1984)  
**Heft:** 11

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CAHIERS DE L'ASPAN – SO

Les *Cahiers de l'ASPAN-SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent régulièrement trois fois par an dans la revue *Habitation*. Ils sont adressés *gratuitement* à ses membres.

## SOMMAIRE

Editorial	Harmonie et bien-être	I
Article	Rapport annuel du président de l'ASPAN SO 1983/1984	III
	Croissance urbaine et définition des espaces	VI
Bibliographie	Aménagement du territoire et utilisation du sol	IX
Information	ASPAN centrale: nouveau président	IX
	ASPAN Habitat groupé	X

## ÉDITORIAL

### Harmonie et bien-être

«Visant un espace de vie plus séduisant, un ensemble locatif favorable à l'existence la plus humaine, l'habitat groupé postule des quartiers attrayants et fonctionnels, à l'unité architecturale propice aux relations sociales.» Description figurant dans la préface du catalogue de l'exposition itinérante de l'ASPAN SO consacrée à ce thème et due à la plume de M. Simon Kohler, son président, cette formule nous semble définir très justement ce type d'urbanisation. Elle énonce clairement les objectifs poursuivis par ceux qui entendent promouvoir l'habitat groupé.

Ceux-ci sont dictés par deux vérités ou deux données essentielles, hélas trop souvent ignorées: le sol étant un bien si précieux et rare qu'il doit être utilisé avec parcimonie d'une part et, déplorée depuis de longue date, la qualité de notre environnement bâti (qui comprend aussi bien les espaces intérieurs qu'extérieurs), d'une manière générale, ne s'est, pour le moins, pas améliorée, d'autre part. Il importe donc à l'avenir d'encourager la réalisation de types d'habitat ménageant autant que faire se peut le sol. Les constructions s'intégreront aussi bien au paysage qu'à l'environnement déjà bâti. Le trafic privé à l'intérieur des secteurs bâtis ou à bâtir devra être fonction des stricts

besoins des habitants du quartier, ce qui suppose que les lieux d'habitation et les lieux de travail seront desservis par des moyens de transports publics adéquats. Cadre de vie de qualité, le milieu bâti devra être doté des équipements favorisant la vie communautaire (places de jeux, rues résidentielles, etc.), et les espaces extérieurs publics aménagés de manière à créer un ensemble cohérent et harmonieux. Espace intérieur, le logement devrait offrir à la fois le confort, la tranquillité, tout en préservant au maximum la sphère privée et laisser à chacun la possibilité d'aménager selon ses désirs son habitation.

Ce vaste programme, certes à bien des égards idéal, pourra être respecté dans une large mesure en favorisant l'habitat groupé, mode d'urbanisation réunissant à la fois les avantages de la maison individuelle et de l'habitat collectif. Mais loin de nous l'idée d'imposer partout le même projet. Grâce au génie notamment des hommes de l'art, cette forme d'urbanisation pourra être l'expression, à chaque fois renouvelée, de la recherche de l'harmonie et du bien-être, adaptée aux circonstances propres de chaque réalisation.

C. Yerly.

**CAHIER N° 3**  
**NOV. 1984**

2<sup>e</sup> année  
Tiré à part du N° 11  
de la revue *Habitation*